



Communiqué
Le 18 octobre 2016

L'AFD soutient 20 nouveaux projets d'OSC françaises pour un montant de 12,1M d'euros

Le Comité spécialisé du Conseil d'Administration de l'AFD pour l'appui aux initiatives des ONG s'est réuni le 18 octobre 2016. Il a approuvé l'attribution des subventions suivantes :

FERT - Les jeunes, acteurs clés du développement rural à Madagascar.

Ce projet de FERT, mis en œuvre à Madagascar en partenariat avec la Fédération nationale des organisations de producteurs (Fifata) et la Fédération des collèges agricoles (Fekama), vise à contribuer, par la formation de jeunes, à leur insertion professionnelle et leur implication dans les organisations professionnelles paysannes. Il devrait également favoriser l'amélioration des conditions de vie dans les zones rurales et la consolidation du rôle de la profession agricole. Le projet prévoit d'accompagner environ 860 jeunes, dont 570 jeunes qui seront formés dans les 5 collèges agricoles, 415 jeunes qui seront accompagnés dans leur insertion et/ou installation en agriculture et enfin, 240 jeunes accueillis en formation continue. Outre la formation et l'accompagnement des jeunes, le projet comporte également des volets relatifs à l'institutionnalisation de la Fekama, à l'accompagnement de jeunes leaders paysans et à la contribution aux politiques publiques de formation et d'insertion professionnelles agricoles.

L'AFD accorde une subvention de 700 000 euros (soit 47% du montant total du projet) sur trois ans à FERT.

Agrisud International - Foresterie, agroforesterie et aménagement du territoire à Madagascar - Mahavotra II.

Le projet d'Agrisud International visant à faire évoluer l'agriculture dans la Région Itasy (Madagascar) à travers une restauration globale de l'environnement agroécologique s'articule autour de deux objectifs spécifiques : améliorer les systèmes de production en développant des services agricoles de proximité durables et en réhabilitant des espaces agricoles ; et renforcer les collectivités locales dans leur capacité à gérer leur développement territorial et à mesurer les effets et l'impact sur le milieu naturel. Les principaux partenaires dans la mise en œuvre du projet sont l'ONG malgache AMADESE ainsi que l'ONG française ETC Terra et la fondation suisse Centre Ecologique Albert Schweitzer. Le projet permettra d'accompagner 2 000 familles de producteurs, 300 Maîtres-exploitants et 20 entrepreneurs en transformation agroalimentaire. Il permettra également d'appuyer la Région Itasy et 15 communes de la région ainsi que le Centre Régional de Formation Professionnelle Agricole (CRFPA) Ilofosana.

L'AFD accorde une subvention de 520 000 euros (soit 43% du montant total du projet) sur trois ans à Agrisud International.

Fondation Abbé Pierre - Amélioration des conditions de logement et mobilisation citoyenne dans les quartiers / bidonvilles d'Antananarivo à Madagascar.

Le projet de la Fondation Abbé Pierre portant sur la promotion du droit à la ville et l'accès à un logement décent pour les populations vulnérables des quartiers précaires d'Antananarivo s'articule autour de trois objectifs : améliorer les conditions d'habitat des familles vulnérables, notamment celles avec des femmes chefs de famille ; développer les compétences techniques et les capacités institutionnelles des acteurs du logement pour favoriser une offre de services variée et accessible aux plus vulnérables ; et sensibiliser et mobiliser les citoyens et les autorités sur l'accès à un logement décent. Le projet devrait permettre d'accompagner 1 200 familles, soit 6 000 personnes défavorisées des 1^{er} et 4^{ème} arrondissements d'Antananarivo dans une démarche d'amélioration de leur logement (200 constructions neuves et 1000 réhabilitations). Il devrait bénéficier à 200 tâcherons et maçons locaux et permettre de sensibiliser 15 000 personnes issues de la société civile, des associations partenaires et des instances administratives locales.

L'AFD accorde une subvention de 450 000 euros (soit 45% du montant total du projet) sur trois ans à la Fondation Abbé Pierre.

BICE - Protéger les droits des enfants en conflit avec la loi pour favoriser leur réinsertion

Dans 5 pays d'Amérique latine (Brésil, Colombie, Equateur, Guatemala, Pérou) et 4 pays d'Afrique (Côte d'Ivoire, Mali, RDC, Togo), le programme Enfance sans barreaux, dont l'objectif est de passer d'une justice punitive à une justice réparatrice, respectueuse des droits des enfants, même en conflit avec la loi, appuiera l'adaptation des systèmes judiciaires et leur mise en conformité avec les standards internationaux, une prise en charge des enfants à la fois juridique, psycho-sociale, alimentaire, médical, éducative, et un travail avec une pluralité d'acteurs pour leur réinsertion effective dans leurs familles et dans la société, la lutte contre la stigmatisation des enfants en conflit avec la loi dans la société et la diffusion de bonnes pratiques alternatives à la privation de liberté. Le programme bénéficiera à plus de 6000 enfants en conflit avec la loi, à 11 000 personnes de leur entourage et à 6 500 acteurs de la justice, des médias et de la société civile.

L'AFD accorde une subvention de 1 078 829 euros (60% du montant total du programme) sur trois ans au Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE) pour la deuxième phase de ce programme.

SOS Villages d'enfants – Prévenir l'abandon des enfants en soutenant leurs familles et les associations locales au Burkina Faso et au Mali

Pour promouvoir et diffuser une connaissance accrue des droits de l'enfant au sein des communautés, le projet de SOS Villages d'enfants appuiera les structures locales burkinabées et maliennes (clubs des enfants, comités de protection), renforcera leurs capacités organisationnelles et accompagnera les familles dans l'exercice de la parentalité. Afin de prévenir la perte de prise en charge familiale, le projet accompagnera la mise en réseau des familles avec les institutions (services sociaux) et entre elles (solidarité et échanges), la mise en place d'activités génératrices de revenus et la structuration de dispositifs de solidarité à l'échelle de la communauté. Plus de 1600 familles seront ainsi accompagnées.

L'AFD accorde une subvention de 500 000 euros (37% du montant total du projet) sur trois ans à SOS Villages d'enfants.

Médecins du Monde - Accès aux droits en santé sexuelle et reproductive pour les femmes prises dans des schémas de domination et d'exploitation en Algérie

La population ciblée par ce projet est composée de deux groupes, d'une part les femmes migrantes subsahariennes, d'autre part les Algériennes travailleuses du sexe à Oran. Le projet permettra notamment (i) la mise à disposition de ces femmes d'un espace d'accueil et d'orientation où elles pourront bénéficier d'un accès à des services médicaux, une aide juridique ou encore un appui psychosocial, (ii) un accompagnement de proximité pour les femmes les moins mobiles, via des relais communautaires leur garantissant discrétion et confiance, (iii) un accès facilité au préservatif, aux

autres moyens de contraception, ainsi que le recours au dépistage rapide des IST et du VIH/SIDA et enfin (iv) un plaidoyer pour l'amélioration de l'accès aux droits sexuels et reproductifs et l'amélioration de la qualité de prise en charge sanitaire des populations ciblées. 2700 femmes seront directement accompagnées.

L'AFD accorde une subvention de 300 000 euros (50% du montant total du projet) sur deux ans à Médecins du Monde.

Ordre de Malte France - Amélioration des conditions de vie des populations autochtones de la Likouala à travers une offre de soins adaptée, un renforcement de leurs capacités et la reconnaissance de leurs droits (République du Congo)

Ce projet d'Ordre de Malte France en République du Congo comprend deux volets : tout d'abord un volet sanitaire avec la formation de 45 agents de santé communautaire (parmi lesquels 80% d'autochtones), la mise en place d'une seconde clinique mobile, l'approvisionnement des communautés reculées en médicaments ou encore la participation aux campagnes de vaccination pour les enfants, tout en prenant en compte les pratiques thérapeutiques traditionnelles. Le second volet porte sur l'autonomisation des populations autochtones en leur permettant de renforcer la connaissance de leurs droits mais aussi en mettant en place des activités génératrices de revenus cohérentes avec les modes de vie traditionnels (miel, poivre). Le projet bénéficiera à environ 50 000 personnes.

L'AFD accorde une subvention de 360 000 euros (45% du montant total du projet) sur trois ans à Ordre de Malte France.

GERES – CEMAATERR : Climat-Energie : Mesures d'Adaptation et d'Atténuation sur les TERritoires Ruraux et villes secondaires relais (Bénin, Cambodge, Maroc, Mongolie)

Le programme CEMAATERR mis en œuvre par le GERES est consacré au déploiement d'approches climat au niveau local, dans 4 territoires ruraux spécifiques: le Département des Collines au Bénin, le Mont Aural dans la chaîne des Cardamomes au Cambodge, la Province de l'Arkhanghaï en Mongolie, la commune de Chefchaouen au Maroc.

Dans chacun de ces territoires, les activités s'articulent autour de deux volets : (i) le renforcement des capacités techniques, institutionnelles et financières des acteurs locaux - collectivités et OSC - pour améliorer la prise en compte des enjeux climatiques dans la gouvernance locale et dans la planification territoriale et (ii) la mise en œuvre d'actions-pilotes de démonstration en matière d'adaptation ou d'atténuation découlant de l'exercice de planification territoriale. Par ailleurs, le GERES poursuit à travers cette convention-programme un objectif transversal de renforcement de ses compétences et de ses outils internes sur l'approche climat-territoire, avec pour ambition de faire de cette expertise un axe de concentration stratégique et d'excellence technique.

L'AFD accorde une subvention de 1 200 000 euros (59,6 % du montant total du projet) sur 3 ans au GERES pour une convention-programme.

Terre des Hommes France - Projet pour la bonne gouvernance et la démocratie participative au Guatemala, bases nécessaires à la réduction de la pauvreté et l'application des droits humains

Ce projet de Terre des Hommes France vise à renforcer la démocratie participative dans six municipalités du Haut plateau occidental au Guatemala. L'objectif est de garantir la mise en œuvre effective des droits économiques, sociaux et culturels des citoyens et notamment des populations indigènes mayas, lesquelles représentent plus de 90% des habitants dans la zone et se trouvent particulièrement défavorisées économiquement et socialement. TDH France et son association partenaire guatémaltèque, le mouvement Tzuk Kim Pop, accompagneront conjointement les acteurs des politiques publiques locales (élus, fonctionnaires municipaux, commissions municipales) et les acteurs de la société civile (groupes communautaires, petites associations locales) à l'élaboration de politiques publiques participatives et de budgets participatifs, à la formulation de propositions citoyennes, et les formeront aux droits humains et aux principes de gestion publique transparente.

Parmi la population civile, le projet vise plus particulièrement les femmes et les jeunes. Ce projet s'inscrit dans la continuité d'une première phase pilote menée entre 2013 et 2015 avec un cofinancement de l'AFD, qui ciblait cinq municipalités.

L'AFD accorde une subvention de 192 500 euros (50% du montant total du projet) sur 3 ans à Terre des Hommes France.

AFRAT - Sentier d'Abraham : Programme de développement rural en Palestine par l'accompagnement et la structuration du tourisme rural de randonnée en faveur des populations locales autour de l'itinéraire de randonnée

Si le Sentier d'Abraham renvoie à des temps immémoriaux, le projet de développement économique local de territoires ruraux qu'il traverse, lancé par l'association française AFRAT (Association pour la formation des ruraux aux activités de tourisme) date d'à peine trois ans.

Devant le succès du lancement du projet d'aménagement éco-touristique du sentier de randonnée, cette seconde phase a pour objectif de rendre davantage autonomes les acteurs locaux, afin de pérenniser la gestion du Sentier et toute la dynamique de développement rural qu'il a déclenchée.

Il s'agit donc d'ancrer la filière économique du Sentier, par son extension, par la diversification des produits touristiques (activités physique de nature, étapes gastronomiques, rénovation et valorisation de sites naturels et patrimoniaux, développement de l'artisanat) ; de renforcer les capacités des acteurs locaux (au premier rang desquels, l'ONG locale Masar, qui pilote le projet, en la dotant de compétences additionnelles) ; d'améliorer le professionnalisme des guides, l'accueil des habitants hébergeant des randonneurs ; de renforcer l'implication des communautés villageoises ; et enfin d'intensifier la politique de reconnaissance et de commercialisation du sentier.

L'AFD accorde une subvention de 600 000 euros, soit 42 % du budget du projet, à l'AFRAT sur trois ans.

La Ligue de l'Enseignement - Renforcement des acteurs éducatifs et pratiques via le volet Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale de la campagne de solidarité internationale « Pas d'Education, pas d'Avenir ! »

La campagne « Pas d'éducation, pas d'avenir ! » mise en place par La Ligue de l'Enseignement consiste en un appel à projets pour l'appui à des micro-projets dans les pays en développement dans le domaine de l'éducation. Les projets sélectionnés constituent le support d'une campagne de collecte de dons et de sensibilisation menée auprès des enfants, des jeunes, des enseignants et du grand public, avec le soutien de Solidarité Laïque et du Ministère de l'Education nationale. Le partenariat avec le groupe Milan Presse permet par ailleurs de donner une large visibilité à la campagne.

Ce volet EAD-SI de la campagne concerne la production d'outils pédagogiques et des actions d'éducation-sensibilisation de natures diverses : animations et parcours pédagogiques dans les écoles (mais aussi centres culturels ou maisons de quartier), présentation de projets de terrain avec témoignages et débats avec des porteurs de projets, « randonnées solidaires », braderies solidaires, spectacles ou concerts...

Le projet permettra de former et d'accompagner plus de 2 000 personnels éducatifs et touchera près de 40 000 personnes (principalement des élèves) sensibilisés par les actions et outils d'EAD-SI.

L'AFD accorde une subvention de 186 000 euros sur deux ans (46.6 % du budget total du projet) à La Ligue de l'Enseignement.

Ingénieurs sans frontières - Programme d'éducation au développement et à la solidarité internationale pour la sensibilisation aux enjeux d'une technique au service du développement durable

Les activités de sensibilisation du milieu ingénieur (élèves et jeunes ingénieurs en situation professionnelle) et du grand public aux enjeux de la solidarité internationale de ce projet mettent en jeu et en débat les usages de la technique autour des axes de travail prioritaires d'Ingénieurs sans frontières (ISF) : souveraineté alimentaire et développement agricole, accès à l'eau et à

l'assainissement, systèmes extractifs et leurs impacts sociaux et environnementaux, accès à l'énergie, rôle et fonction de l'ingénieur-citoyen. Elles prennent des formes diverses et complémentaires : organisation ou accompagnement d'actions d'EAD-SI (interventions dans des écoles, expositions, participation à des événements et campagnes de sensibilisation), accompagnement et apport d'expertise à des micro-projets de terrain au Sud, actions d'EAD avec des homologues du Sud, parcours de formation et de sensibilisation à la solidarité internationale pour les jeunes ingénieurs, animation et gestion du réseau ISF national et consolidation du réseau ISF à l'international, actions de sensibilisation en milieu professionnel, production de connaissances et de supports de communication... Parmi les résultats attendus de ce programme : 500 participants aux diverses formations, 300 actions d'EAD-SI menées par des membres d'ISF touchant 15 000 personnes, 45 à 60 actions de terrain au Sud accompagnées par des membres d'ISF...

L'AFD accorde une subvention de 350 000 euros sur trois ans (soit 41,6 % du budget du projet) à Ingénieurs sans frontières.

CFSI - Programme concerté pluri-acteurs (PCPA) Jousour qui vise à contribuer à l'émergence et au renforcement d'un mouvement associatif algérien citoyen

Ce programme vise à contribuer à l'émergence et au renforcement d'un mouvement associatif algérien citoyen dont l'utilité sociale est reconnue par la société dans son ensemble et par les pouvoirs publics. Le PCPA rassemble 133 représentants d'organisations et d'institutions algériennes, françaises et européennes soit 76 associations, 12 institutions, 2 universités algériennes mais aussi 32 associations, 1 coopérative, 2 universités et 8 collectivités locales françaises. Depuis son démarrage, le PCPA a cofinancé 146 projets dans le cadre de différents fonds d'appui. Les actions prévues ont comme objectifs de renforcer les associations algériennes qui agissent au service de l'enfance et de la jeunesse : (i) renforcer l'aptitude des associations algériennes à travailler ensemble à l'échelle locale, nationale et internationale et accompagner la valorisation de leur utilité sociale auprès des pouvoirs publics et de la population ; ii) soutenir la capacité d'innovation des associations algériennes en faveur de l'enfance et de la jeunesse et accompagner le renforcement de leurs partenariats avec les pouvoirs publics locaux et nationaux, le monde de la recherche et les acteurs économiques ; iii) préparer le développement au-delà de 2019 de la dynamique lancée par le PCPA. Au travers de cette phase finale, 80 associations algériennes vont développer des initiatives au bénéfice de 30 000 bénéficiaires directs et de 60 000 bénéficiaires indirects composés d'enfants et de jeunes, porteurs de handicaps mentaux et/ou physiques ou victimes d'exclusion sociale.

L'AFD accorde une subvention de 2 325 000 euros sur deux ans et demi (soit 74,13% du budget total) au CFSI.

Santé Diabète – Programme de renforcement des capacités et de l'implication des organisations de la société civile afin d'améliorer la prévention et la prise en charge du diabète

Le projet de Santé Diabète vise à renforcer les actions de prévention et de prise en charge du diabète par la mobilisation, la formation et la consolidation d'un réseau d'OSC au Mali, au Burkina Faso, au Sénégal et en Union des Comores.

En fin de programme, 3 associations de professionnels de santé, 3 associations nationales de personnes atteintes de diabète, 3 associations communautaires et 1 116 professionnels de santé auront été directement renforcés. Le projet sensibilisera 600 000 personnes atteintes de diabète et 750 enfants diabétiques. Il sensibilisera aussi 5 040 élèves et 72 enseignants et permettra l'amélioration de 4 programmes nationaux de lutte contre le diabète. En France le programme renforcera les compétences de 2 associations nationales de patients, 1 710 jeunes scolarisés, 57 enseignants, 5 instituts de formation en soins infirmiers et leurs élèves, 3 CHU et leur personnel ainsi que 15 000 personnes qui seront touchées par les actions de sensibilisation proposées.

L'AFD accorde une subvention de 1 223 878 euros (soit 59,67% du budget) sur trois ans à Santé Diabète.

Plan France – Projet d'amélioration de l'accès et de la qualité des offres éducatives des écoles publiques pour les enfants et jeunes les plus vulnérables de Yaoundé II au Cameroun

Ce projet de Plan France vise à améliorer l'accès et la qualité des offres éducatives des écoles publiques pour les enfants et jeunes les plus vulnérables de Yaoundé II au Cameroun.

L'objectif consistera à : (i) assurer le maintien et la complétion d'une éducation primaire de qualité et sensible au genre ; (ii) réintégrer dans le système éducatif des enfants non ou dé-scolarisé-e-s ; (iii) accompagner l'insertion professionnelle d'adolescent-e-s et de jeunes non ou déscolarisé-e-s, dont 75% de filles.

Pour mettre en œuvre ce projet, Plan France, en association avec Plan Cameroun, travaillera en partenariat avec trois ONG locales l'AFHADEV, l'AJSB et le CEFAN qui participeront activement à la sensibilisation et à la mobilisation des populations, ainsi qu'à la mobilisation de ressources financières et matérielles pour le financement des plans d'amélioration des écoles. Les actions seront menées en concertation étroite avec les MINEDUB et MINPROFF et la Mairie de Yaoundé II.

Les actions du projet seront déployées à destination des 32 écoles publiques de Yaoundé II dispensant un cycle primaire. 13.300 élèves seront concernés par les actions de ce projet. Ce projet met l'accent sur la promotion du genre avec une considération spéciale sur les droits des jeunes filles.

L'AFD accorde une subvention de 300 852 euros (soit 50% du budget du projet) sur trois ans à Plan France.

Enfants & Développement – Projet d'Amélioration de la qualité de l'éducation préscolaire à travers des supports pédagogiques innovants au Burkina Faso

La première phase du projet d'Enfants & Développement a consisté en la création de 12 centres préscolaires communautaires autonomes ensuite rétrocédés aux mairies qui ont compétence sur l'éducation et en la formation du personnel éducatif, au Burkina Faso. La seconde phase change d'approche et surtout d'échelle car elle entend travailler sur les contenus éducatifs de l'enseignement préscolaire qui devra s'appliquer au niveau national. Pour ce faire, elle travaillera en étroite collaboration avec les centres préscolaires, le tissu associatif et le ministère de l'Education nationale à la révision, au test et à la validation de nouveaux supports pédagogiques. Le projet prévoit également la mise en place d'une filière économique de création, fabrication et diffusion de jeux et de jouets adaptés aux enfants par un groupement d'artisans locaux.

L'AFD accorde une subvention de 387 500 euros sur trois ans (soit 50% du montant total du projet), pour la seconde phase d'un projet, à Enfants & Développement.

OPALS – Projet d'amélioration de la santé maternelle et infantile avec renforcement communautaire et mise à disposition d'une offre de soins de qualité dans la préfecture de Téliélé en Guinée

Le projet soumis par OPALS s'inscrit dans la continuité des actions qu'elle a déjà entreprises en Guinée, notamment à Kindia, et vise à les étendre dans une nouvelle préfecture, Téliélé, avec les 3 objectifs principaux suivants : i) Améliorer la santé de la mère et de l'enfant, en renforçant la mobilisation et les capacités communautaires en matière de santé maternelle néonatale et infantile, ii) Offrir des soins de qualité via des formations médicales et des supervisions formatives, iii) Réduire la morbi-mortalité maternelle, néonatale, infantile avec une composante concernant la prévention et la prise en charge du Paludisme chez la femme enceinte et l'enfant ainsi que la prévention de la transmission mère enfant du VIH.

Ce projet a été conçu en partenariat avec 2 associations locales que sont l'Association Guinéenne pour le Bien Etre Familial (AGBEF) et « Actions pour le développement local intégré de Téliélé » (ADIL). Il s'inscrit dans un contexte sanitaire général du pays préoccupant, fragilisé par l'épidémie Ebola et caractérisé par des taux de mortalité maternelle et infantile parmi les plus élevés au monde.

L'AFD accorde une subvention de 500 000 euros (soit 38% du budget total) sur trois ans à OPALS.

SOLTHIS – Projet d’amélioration des conditions de vie des détenus au Niger

SOLTHIS s’est associée à l’Association Nigérienne de Défense des Droits de l’Homme (l’ANDDH) afin de mettre en œuvre une intervention pilote pour la promotion des droits de l’homme au sein de deux prisons à Niamey et à Say avec pour objectif d’améliorer l’accès des détenus à des services sanitaires, juridiques et sociaux de qualité.

Le projet a plusieurs objectifs : i) Mieux connaître les causes des faibles performances des établissements pénitentiaires en matière d’accès des détenus à des soins de qualité, ii) Proposer des solutions concrètes d’amélioration tenant compte des ressources limitées de ces établissements, iii) Renforcer les connaissances des détenus quant à leurs droits, et développer une offre d’assistance juridique et sociale à leur disposition par le biais de l’ANDDH, et iv) Permettre la mise en place d’un observatoire des droits des détenus par l’ANDDH

Le projet s’inscrit dans un contexte où les conditions carcérales au Niger sont particulièrement préoccupantes. Le respect des droits fondamentaux y est particulièrement dégradé, avec des établissements vétustes et surpeuplés où les conditions minimales de salubrité, d’hygiène et d’alimentation ne sont pas garanties.

L’AFD accorde une subvention de 199 590 euros (soit un peu moins de 50% du montant total du projet) sur trois ans à Solthis.

Agir pour le Cambodge - Projet Sala Bai : Formation et insertion professionnelle en hôtellerie-restauration pour lutter contre la pauvreté et le trafic d’êtres humains au Cambodge

L’objectif de ce projet d’Agir pour le Cambodge est la formation de 150 jeunes Cambodgiens en situation d’extrême pauvreté (dont 70% de filles) chaque année au sein de l’école de formation professionnelle Sala Bai et l’accompagnement de leur insertion dans le secteur de l’hôtellerie-restauration, dans la province de Siem Reap où ce secteur est en forte croissance. Le taux d’emploi de l’école est à ce jour de 100% en moins d’un mois. En 2015, une nouvelle école plus spacieuse a été construite, avec un hôtel et un restaurant d’application de niveau international. Le financement de l’AFD devra permettre à l’association de construire de nouveaux dortoirs, pour accroître sa capacité d’accueil.

Le projet a également pour objectif d’améliorer l’offre de formation, de diversifier les cursus (français, anglais, informatique) et d’obtenir l’accréditation de l’ASEAN. L’implication financière des hôtels partenaires ainsi que les recettes de l’hôtel d’application permettront à Sala Bai de progresser dans l’autonomie financière, tandis que l’association d’anciens élèves sera consolidée, pour reprendre à terme la gestion du programme.

L’AFD accorde une subvention de 500 000 euros (24% du montant total du projet) sur trois ans à Agir pour le Cambodge.

Institut Belleville - Soutenir l’action syndicale en matière économique et sociale pour faire du travail décent une réalité en Afrique - 8 pays francophones d’Afrique de l’Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d’Ivoire, Guinée Conakry, Mali, Niger, Sénégal et Togo

Avec cette seconde phase, 70 responsables syndicaux et 28 organisations syndicales seront en mesure de produire des analyses solides sur le budget de l’Etat, la protection sociale et la responsabilité sociale et environnementale des entreprises dans le secteur informel. Plus compétentes, elles seront plus légitimes pour participer à la définition et à la mise en œuvre de politiques publiques qui soient conformes au travail décent. Son montage favorise, au-delà du renforcement des capacités individuelles des responsables syndicaux, le renforcement des organisations et de leur capacité à agir collectivement en inter-syndical, Son caractère innovant sur un champ d’intervention pertinent mais encore peu financé - l’action syndicale – consacre la reconnaissance par la France des syndicats comme acteur du développement. La Confédération Syndicale Internationale, partenaire local du projet, a reçu en 2013, le prix de l’Innovation dans le cadre du Forum « 100 innovations pour le développement durable en Afrique » pour la phase pilote de ce projet.

L'AFD accorde une subvention de 275 000 euros (46% du montant total du projet) sur trois ans à l'Institut Belleville.